

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS36

présenté par
Mme Hélène Geoffroy, rapporteure

ARTICLE 43

I. – À l’alinéa 11, après le mot :

« mandat »

insérer les mots :

« en cours ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« en cours ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.